



DROIT À L'ALIMENTATION AU NIVEAU NATIONAL

Nouvelles Mensuelles /// Juillet 2011

Site web /// Le Droit à l'Alimentation au Niveau National



Le projet de la FAO “GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales” (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Suite à la réception de la version préliminaire de la part du groupe technique d'élaboration (composé principalement d'avocats des ministères de l'Agriculture, de la Justice, des Femmes et des Affaires sociales, de la Santé, de la société civile, d'universitaires et de la FAO), le Projet a contribué à des développements majeurs au **Mozambique** au début du mois de juillet 2011 alors que la Loi-cadre sur le droit à l'alimentation fut finalisée et endossée. Subséquentement, la loi-cadre fut transmise au Secrétaire permanent du Ministère de l'Agriculture qui est responsable du processus d'élaboration. Outre les définitions légales du droit à l'alimentation et des outils basés sur les droits humains tels que les principes PANTHER (participation, responsabilité, non-discrimination, transparence, dignité humaine, autonomisation, règle de droit), cette version cible les plus vulnérables et souligne les obligations étatiques ainsi que les responsabilités individuelles. De plus, cette version inclut quelques chapitres sur des mesures ainsi que des responsabilités générales et sectorielles pour chaque niveau de gouvernance (c.-à-d. mécanismes de coordination, des schémas d'évaluation et de suivi, des évaluateurs d'impacts et des mécanismes justiciables). Enfin, il est à noter que deux séminaires régionaux ainsi qu'un séminaire national seront organisés afin de valider les conclusions pendant les mois d'octobre et de novembre 2011, alors que cette version circulera au pays afin d'obtenir une validation technique suite à laquelle elle sera présentée pour approbation au Conseil des ministres avant d'être transmise au Parlement.

Par ailleurs, toujours au Mozambique, le Projet a contribué à la préparation de la Planification conjointe des NU sur la consolidation des capacités de SETSAN à promouvoir et coordonner les activités et les programmes sur le droit à l'alimentation ainsi que le transfert des compétences techniques sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le droit à l'alimentation aux parlementaires afin qu'ils puissent contribuer pleinement au processus d'approbation de la loi en 2012.

Enfin, le Projet a permis l'embauche du consultant M. Daniel Gomez qui facilite présentement les activités afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension des liens entre le droit à l'alimentation et les *Directives volontaires sur la Gouvernance responsable de la Tenure des Terres, des Pêches et des Forêts dans le Contexte National de la Sécurité alimentaire*.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social

Division de l'Économie du Développement Agricole

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy

Tel: +39 06570 54285 /// E-mail: righttofood@fao.org

Site web: www.fao.org/righttofood

